

Montréal, le

Objet : Contrat de location – Structure Gonflable

Je, soussigné(e)....., certifie prendre en location la structure gonflable de Station Familles du au (maximum de 5 jours). Je m’engage à la préserver, à ne pas la prêter ou la louer à qui que ce soit et à respecter les conditions générales de location et les consignes de surveillance.

Prix des structures en vigueur :

Type de location	Petite Structure (\$)	Grande structure (\$)
Membre	50	80
Non-membre	60	100

Étant conscient(e) qu’elle est la propriété de Station Familles, je consens à garder la structure dans un très bon état et à la remettre à la date prévue.

Je trouverai par mes propres moyens l’aide nécessaire (excluant le personnel de Station Familles) ainsi que le moyen de transport afin de récupérer et rapporter la structure à son endroit d’entreposage.

Dépôt reçu (100\$ pour non-membre):

Paiement reçu :

.....
.....

Station Familles

Locataire

Règlements & Responsabilités

Avertissements :

- Tout règlement doit être respecté afin d'éviter les blessures graves.
- Les personnes présentant des problèmes de santé connus et les enfants de plus de cinq ans (pour la petite structure gonflable) et 10 ans (pour la grande structure) ne sont pas admis, et ce, pour des raisons de sécurité.

1. Règlements pour les jeux gonflables:

- Le jeu gonflable doit être surveillé en tout temps par un adulte dès qu'un ou plusieurs enfants se trouvent à l'intérieur.
- Tout participant doit retirer ses chaussures, lunettes, bijoux et tout objet coupant ou dangereux avant d'utiliser une structure gonflable.
- Le jeu gonflable doit être complètement gonflé avant que tout participant puisse y entrer.
- Toute nourriture, boisson ou animal est interdit dans le jeu gonflable.
- La structure gonflable ne doit jamais se trouver à proximité d'un feu, BBQ, mur, piscine ou mobilier de jardin/patio et doit être dégagée de tous éléments ou obstacles qui pourraient être dangereux pour les enfants ou dommageables pour le matériel (mur, bordure, balustrade, fossé, souche, piquet, poteau, cailloux, arbres ou branches perforantes... et en hauteur : câbles, fils électriques, plafonds, néons, toit, branches perforantes ou tranchantes,...).
- Les participants doivent laisser vacant l'espace réservé à l'entrée et à la sortie du jeu gonflable.
- Il est interdit de grimper sur les murs d'une structure gonflable.
- Les enfants doivent se tenir loin des souffleurs en tout temps.
- Les souffleurs doivent être manipulés par des adultes seulement.
- Les souffleurs doivent être fréquemment vérifiés afin qu'aucun objet n'entrave leur bon fonctionnement et ils ne doivent en aucun cas être en contact avec de l'eau.
- Le périmètre de sécurité autour de chaque jeu gonflable doit être d'au moins 5 pieds.
- Les adultes ne sont pas admis dans les structures gonflables.
- En cas de pluie, d'orages ou de vents violents (plus de 30 km/h), les participants doivent être évacués du jeu gonflable, le souffleur doit être éteint sur le champ, débranché et placé à l'intérieur.

2. Les responsabilités du client :

- Le client est responsable de l'équipement loué à partir du moment qu'il le reçoit, et ce, jusqu'à ce qu'il le retourne. Il est important qu'il s'assure que l'équipement soit retourné dans le même état que lorsqu'il l'a reçu (donc pour les jeux gonflables, il suffit de passer un balai à l'intérieur).
- Le client est entièrement responsable de tout vol, perte ou vandalisme de l'équipement loué. Station Familles n'est pas responsable de l'équipement perdu, volé ou endommagé.
- Il est important de suivre à la lettre les règlements, instructions et modes d'emploi (qui sont remis lors de la location).
- Une surveillance constante est nécessaire et obligatoire. Station Familles n'est pas responsable des blessures (mineures ou majeures) et des accidents en lien avec l'équipement loué.
- Station Familles doit être informé de tout incident, bris de structure ou de tout problème en lien avec l'équipement loué.

Le locataire et les utilisateurs sont entièrement responsables de l'équipement loué durant son utilisation, c'est pourquoi il ne faut **JAMAIS LAISSER LES ENFANTS SANS SURVEILLANCE DANS LES JEUX GONFLABLES.**

Mode d'emploi (Jeux Gonflables)

Étape 1: Sortir le jeu de son étui.

Étape 2: Déplier le jeu.

Étape 3: Installer solidement le tuyau d'alimentation d'air au souffleur en l'attachant à l'aide du cordon sur l'embout.

Étape 4: Brancher le souffleur à une prise électrique conventionnelle.

Étape 5: Mettre le souffleur en marche en appuyant sur le bouton "ON" de la soufflerie.

Étape 6: Patienter! Le temps d'attente est entre 30 secondes et 3 minutes afin que la structure soit pleinement gonflée.

En cas d'averse ou d'orage, la première chose à faire est de ranger le souffleur à l'abri. Ensuite, repliez la bâche en deux afin de protéger le jeu de l'eau. De cette manière, une fois l'averse terminée, le jeu sera sec et réutilisable plus rapidement.

La nuit, il est important de ne pas laisser le jeu à l'extérieur. Il faut le dégonfler et le ranger dans un endroit sécuritaire à tous les soirs.

Pour le rangement, merci de passer le balai dans la structure et de nettoyer avec un linge humide au besoin. **Quand le tout est sec**, replier la structure et la remettre dans sa housse.